

# Ecole Internationale Provence-Alpes-Côte d'Azur



159 Avenue du Docteur Bernard FOUSSIER

04100 Manosque

Téléphone : 04 92 74 23 11

Fax : 04 92 74 74 00

Courriel : [ce.0040543u@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.0040543u@ac-aix-marseille.fr)

Site Internet : <http://www.ecole-internationale.ac-aix-marseille.fr>



# Présentation du contexte de l'Ecole Internationale Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le 21 novembre 2006, l'accord international ITER a été signé au Palais de l'Élysée. Le projet français d'école internationale a représenté un élément essentiel pour déterminer la localisation du programme scientifique. La qualité et l'ambition caractérisant la proposition française d'école internationale a contribué à la conclusion de l'accord des états membres quant au choix d'implanter sur le site de Cadarache, proche de Manosque, l'Organisation ITER et le réacteur expérimental de fusion nucléaire.

L'Organisation internationale ITER « ITER Organization » comprend sept partenaires : l'Union Européenne, les Etats-Unis d'Amérique, la Fédération de Russie, la République Populaire de Chine, le Japon, la Corée du Sud et l'Inde.

Ces pays participent à la conception, la construction et l'expérimentation d'un réacteur de fusion nucléaire dans les trente prochaines années.

Les pays partenaires fourniront pendant plusieurs décennies une équipe internationale résidente d'environ 1 000 chercheurs et techniciens, sur la base de contrats d'une durée moyenne de cinq ans dont la présence génère des besoins de scolarisation spécifiques.

**Dans ce contexte, la présence à Manosque d'une structure d'enseignement international destinée à scolariser prioritairement les enfants du personnel ITER et adaptée à la diversité des publics scolaires attendus, européens et non européens s'imposait. L'ouverture de cette école internationale constitue la réponse des autorités françaises à l'un des engagements majeurs pris par les parties signataires de l'accord ITER.**

Pour plus d'informations sur le projet ITER :

- Site d'ITER Organization : <http://www.iter.org/>

- Site de l'Agence ITER France : <http://www.itercad.org/>



# L'innovation pédagogique

## Un modèle unique en France voire au monde

### **Une offre de formation singulière : un cycle de formation complet, 7 langues d'enseignement, 10 langues enseignées**

Depuis son ouverture en septembre 2007, L'Ecole Internationale scolarise dans un programme d'enseignement bilingue la quasi-totalité des enfants issus des familles ITER ainsi que de nombreux élèves locaux de nationalités européennes et extra-européennes.

**Le dispositif d'enseignement, allant de la maternelle au Baccalauréat, compte actuellement 6 sections linguistiques (Anglais, Allemand, Espagnol, Italien, Chinois et Japonais) dans lesquelles les enseignements sont dispensés selon le principe de la parité : 50% en langue française et 50% dans la langue de section.**

De plus, dès le niveau du collège, les élèves anglophones peuvent suivre un cursus anglophone d'enseignement européen dans lequel les cours sont dispensés à 80% en anglais. L'introduction de l'enseignement européen, conforme aux règles et principes généraux énoncés dans la charte des écoles européennes, répond aux besoins repérés chez des élèves pour lesquels un enseignement à parité français/anglais constituerait une difficulté majeure quant à la préparation des examens nationaux français. Cet enseignement européen représente un élément de diversification de l'offre pédagogique puisqu'il se développe en complémentarité avec le dispositif pédagogique bilingue mis en ordre depuis la création de l'Ecole Internationale.

Un vaste éventail de langues vivantes est offert tout au long de la scolarité : Français Langue Etrangère (FLE) et son équivalent anglais English as a Second Language (ESL), Anglais, Allemand, Espagnol, Italien, Chinois, Japonais, Russe, Hindi et Coréen.

Le russe, l'Hindi et le Coréen sont également dispensés comme enseignement des langues et cultures d'origine ce qui permet le maintien d'un contact structurant avec le pays dont est issu chaque élève quand sa langue n'est pas langue d'enseignement.

### **Un projet pédagogique innovant : une recherche-action permanente**

Le projet pédagogique, fondé sur le **bilinguisme**, la **parité linguistique français/langue de section** et l'**inter culturalité dans les approches pédagogiques et éducatives**, prend en compte la diversité culturelle et linguistique des publics scolaires (âge, origine, niveau d'étude). La singularité de l'Ecole est celle d'offrir aux élèves la possibilité de suivre un cycle complet d'études de l'école maternelle à la classe de terminale. L'attention portée aux besoins des élèves justifie l'adaptation du cursus français, des programmes et des approches pédagogiques même si les références françaises, ne serait-ce que

pour les modalités de certification, restent premières. La pertinence des choix opérés pour adapter l'enseignement doit permettre la poursuite d'études en France, dans le système éducatif d'origine ou partout dans le monde compte tenu de la mobilité internationale propre au public accueilli.

L'école Internationale travaille sur l'acquisition du bilinguisme et plurilinguisme par des méthodes innovantes (travail sur l'oreille, méthode Tomatis) mais également sur ses effets. L'intercompréhension culturelle est liée à l'aptitude à échanger et la communication est le premier pas pour comprendre et apprécier les autres cultures. Les groupes divers apprennent davantage les uns des autres, car chaque membre du groupe apporte une perspective différente, un nouvel élément d'information ou un autre point de vue. Cette diversité permet de découvrir d'autres modes de pensées, d'autres appréciations culturelles, d'autres visions du monde. De nombreuses études montrent que l'apprentissage d'une seconde langue rend plus facile l'apprentissage d'une troisième, puis d'une quatrième. Les enfants bilingues sont ouverts à l'apprentissage d'autres langues et développent une «conscience métalinguistique" (une prise de conscience de la structure et du fonctionnement des langues) qui constitue le fondement de toutes les autres langues. Au-delà de l'apprentissage d'une langue particulière, le vocabulaire acquis permet des associations d'idées et de concepts. Le bilinguisme et le plurilinguisme contribuent ainsi au développement de la compréhension abstraite, et confère plus grande capacité à créer de nouveaux concepts. L'Ecole Internationale valorise ainsi la diversité culturelle et promeut l'inter-culturalité dans le cadre de ses enseignements et des actions qu'elle développe.

### **Un dispositif à entrées et sorties permanents : intégration et adaptation**

**Les arrivées et départs d'élèves issus des pays ITER ont lieu tout au long de l'année.** Un accompagnement individualisé de ces élèves, de tout âge, de différentes origines et aux antécédents scolaires divers, facilite leur insertion éducative (cours de soutien, renforcement en langue...). Les élèves sont préparés à la mobilité internationale, ce qui implique la réinsertion dans leur système éducatif d'origine ou dans un autre système éducatif.

### **Un projet d'établissement porteur de sens et de valeurs**

Les grands axes du projet d'établissement ont été définis pour répondre à la multiplicité des attentes, la continuité des parcours scolaires, les poursuites d'études au-delà du cycle secondaire, à la maîtrise et à l'acquisition des connaissances et compétences des plus fondamentales aux plus complexes (langues et humanités, culture scientifique et technique, formation et épanouissement de l'individu responsable).

- **Axe 1 : Adapter la pédagogie en fonction du public accueilli, la question du bilinguisme/multilinguisme et de l'interculturalité,**
- **Axe 2 : Favoriser la réussite de tous les élèves, la certification et la mobilité internationale incluant le retour dans le pays d'origine,**
- **Axe 3 : Ouvrir l'établissement à son environnement local et à l'international,**

Les actions conduites au sein de l'établissement sont développées tout au long de l'année scolaire et s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'établissement. Elles sont en cohérence avec les orientations nationales et les priorités du Projet Académique mais également avec les préconisations du

programme de l'UNESCO pour la promotion d'une culture citoyenne en faveur de la paix et répondent aux préoccupations du Conseil européen de Lisbonne des 23 et 24 mars 2000. Compte-tenu de la diversité des publics scolaires accueillis à l'Ecole internationale - qui scolarise de la maternelle au lycée des élèves issus de nombreuses nationalités, ayant des langues maternelles différentes et des références culturelles diverses - ces actions concourent à leur formation tout en valorisant la pluralité des cultures et en concevant cette diversité comme un élément fondamental de l'identité de l'établissement. **Les principales valeurs portées par l'établissement sont le respect, la coopération et la solidarité, l'équité et l'honnêteté.**

**L'Éducation à la citoyenneté dispensée cherche à promouvoir la culture de la paix et l'intercompréhension culturelle par :** l'éducation à l'environnement, au développement économique et social durable ; l'éducation au respect de tous les droits humains ; l'apprentissage de la participation démocratique ; la promotion de la compréhension, de la tolérance et de la solidarité.

Les actions conduites, dans le cadre du projet d'établissement, renforcent le dispositif d'enseignement et contribuent à l'acquisition des **compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie :**

- la communication dans la langue maternelle
- la communication en langues étrangères
- la compétence mathématique et les compétences de base en sciences et technologies
- la compétence numérique
- apprendre à apprendre
- les compétences sociales et civiques
- l'esprit d'initiative et d'entreprise
- la sensibilité et l'expression culturelles

**Le haut degré de complexité inhérent à la mission assignée à l'Ecole internationale mérite d'être souligné ainsi que ses enjeux relatifs à la visibilité internationale du savoir-faire éducatif français mais aussi pour la diffusion dans le réseau éducation nationale des innovations immanquablement générées. L'école internationale doit répondre aux besoins spécifiques des enfants du personnel ITER en développant un modèle pédagogique unique en France voire au monde. Après consentement de toutes les parties, afin d'assurer la mixité culturelle et la promotion de la langue et de la culture françaises, l'Ecole Internationale scolarise également des élèves du bassin de recrutement local, départemental et régional.**

**L'innovation pédagogique est au cœur des dispositifs d'enseignement pour répondre à la diversité du profil des élèves et des attentes des parents. Elle permet de relever le défi pédagogique lié à la complexité de la structure d'enseignement. Au premier semestre 2011-2012, l'Ecole Internationale comptait 500 élèves (101 en maternelle, 154 en élémentaire, 142 au collège et 103 au lycée) issus de 35 nationalités différentes. L'établissement doit dispenser un enseignement qui garantisse la cohérence de leur parcours scolaire et universitaire en tenant compte de langues maternelles différentes et de références culturelles diverses (anglo-américaine, européennes et asiatiques, pays développés et pays émergents).**

# Les dispositifs pédagogiques en vigueur à l'Ecole Internationale

## Un syncrétisme Pédagogique Original

L'Ecole Internationale Provence-Alpes-Côte d'Azur est un établissement public dont le fonctionnement administratif et pédagogique respecte le droit commun et est fidèle au code de l'Education français.

**A l'Ecole Internationale Provence-Alpes-Côte d'Azur, les enseignements internationaux bilingues sont dispensés selon une approche contrastive dans laquelle les contenus et les approches pédagogiques du système éducatif français s'articulent et sont enrichis par des compléments d'enseignement et des pratiques pédagogiques en vigueur dans les systèmes éducatifs des pays ITER dans le but de réaliser l'objectif de mobilité scolaire et universitaire des élèves.**

Cette articulation tendant à l'harmonisation entre les programmes français et les curricula des pays d'origine est mise en œuvre par une concertation permanente entre enseignants des quatre ordres de l'enseignement scolaire et par le lien organique établi avec des établissements scolaires des pays représentés. La connaissance fine des contenus, approches méthodes et philosophies à l'œuvre dans les différents pays représentés constitue une source d'inspiration essentielle au syncrétisme pédagogique et éducatif recherché. Les enseignants sont amenés à concevoir des programmes d'enseignement qui sont publiés sur le site Internet de l'Etablissement.

## Des Rythmes scolaires adaptés au projet pédagogique : Organisation scolaire et pédagogique dans le 1<sup>er</sup> degré

**L'enseignement dans le premier degré (maternelle et élémentaire) s'effectue en alternance entre une journée entière en français et une journée entière d'enseignement en langue de section (principe de la parité français/langue de section).** Les enseignants privilégient l'étude de la langue et des mathématiques le matin (de 8h25 à 11h35) et la découverte du monde, la pratique du sport, de la musique ou des arts l'après-midi (de 13h30 à 16h30) lorsque cela est possible.

Après une évaluation initiale très approfondie, un dispositif d'accompagnement personnalisé adapté aux besoins de certains élèves est mis en place après les vacances de la Toussaint (intégration linguistique et adaptation au nouvel environnement scolaire et de vie). A la fin du premier semestre, en tenant compte des résultats des élèves, une nouvelle évaluation est effectuée afin d'ajuster les besoins en accompagnement personnalisé pour la deuxième période de l'année scolaire sur la base du socle commun de compétences et de connaissances (cf. loi sur l'avenir de l'école de 2005) articulé aux curricula étrangers de référence.

Concernant le restaurant scolaire, les élèves de maternelle disposent d'une salle à manger qui leur est propre, tandis que deux services de restauration décalés sont organisés pour les élèves de l'élémentaire. Des aménagements existent pour permettre aux élèves bénéficiant de l'accompagnement personnalisé de déjeuner dans les meilleures conditions.

**Les sections linguistiques ouvertes dans le premier degré depuis 2007 sont les suivantes : anglaise, allemande, italienne, chinoise, japonaise (l'ouverture de la section espagnole est à l'étude).**

**Le dispositif pédagogique bilingue (approche contrastive entre les deux langues) s'appuie sur les nouveaux programmes de l'Education nationale de 2008 complétés par des contenus et approches pédagogiques inspirés des systèmes éducatifs des pays signataires de l'accord ITER. L'harmonisation et les interactions entre professeurs des écoles français et enseignantes de section sont constantes. La différenciation pédagogique est un principe fondateur de notre démarche. Parallèlement pour les élèves ne disposant pas de leur langue maternelle dans la section de scolarisation un dispositif de maintien d'un contact structurant avec la langue et culture d'origine est mis en place (hindi, coréen, russe).**

### **Exemples concrets d'innovation pédagogique dans le 1<sup>er</sup> degré**

L'équipe éducative du premier degré travaille sur des problématiques pédagogiques liées aux particularités du public scolaire accueilli et à ses missions spécifiques. A titre d'exemple, les enseignants ont travaillé sur l'apprentissage de la lecture simultanément dans deux langues différentes, qui est une situation à laquelle leurs élèves sont confrontés. Lors de ces travaux, les enseignants de Cours Préparatoire ont du tenir compte de la disparité de niveaux qui existe entre les élèves issus de nombreuses nationalités différentes : ceux qui savent déjà lire, ceux qui déchiffrent, ceux qui connaissent des sons et qui les combinent, ceux qui débutent, ceux qui n'ont pas acquis les sons ni la combinatoire de sons simples et enfin ceux qui ne repèrent pas un son à l'oral dans un mot (la phonologie). Plusieurs recommandations ont été formulées lors des concertations pédagogiques et des dispositions innovantes ont été prises :

- Création d'une classe de CP pour les élèves « quasi-lecteurs » et une autre classe de CP pour les « lecteurs débutants ».
- Atteindre des objectifs pédagogiques dès la classe maternelle Grande Section : développer la conscience phonologique dès élèves et commencer la combinatoire en Grande Section. Ceci permettrait d'acquérir l'apprentissage de la lecture sur deux ans (GS et CP) et de ralentir ainsi la somme importante de connaissances à acquérir en CP. Par ailleurs, l'aide personnalisée mise en place au niveau de la GS depuis la rentrée 2010 permet de repérer les difficultés et de donner aux enfants les outils nécessaires pour une acquisition progressive des phonèmes. La méthode Planète des alphas est notamment utilisée cette année. Cette méthode de lecture et d'écriture présente l'alphabet sous une forme concrète et ludique qui facilite l'apprentissage.

## Des Rythmes scolaires adaptés au projet pédagogique : Organisation scolaire et pédagogique dans le second degré (collège et Lycée)

Dans le second degré, l'École Internationale propose deux cursus d'enseignement : un enseignement bilingue international et un enseignement européen

- **Les sections Internationales**, dans lesquelles les enseignements bilingues et interculturels sont dispensés comme prévu selon le principe de la parité à 50% en langue française et 50% dans la langue correspondant à la langue de section : Anglais, Allemand, Italien, Espagnol, Chinois, Japonais. Toutes ces langues sont également proposées en langue vivante 2 ; le chinois, le japonais et le russe sont proposées en langue vivante 3 en seconde. Le russe est proposé en langue complémentaire (maintien dans la culture d'origine).

L'enseignement développé doit prendre en compte des exigences complexes :

- ✓ Le respect du cadre réglementaire français en matière de contenus, de formation et de certification,
- ✓ L'intégration et l'articulation de notions et approches caractérisant les programmes étrangers sous forme de compléments d'enseignement (dans une perspective de mobilité internationale incluant la réintégration dans les systèmes éducatifs d'origine et de cohérence du parcours scolaires de tous les élèves),
- ✓ La synergie et la complémentarité entre les deux cursus proposés (international bilingue et européen anglophone) dans la logique de fonctionnement propre à la dynamique de l'établissement.

- **L'enseignement anglophone européen**, dans lequel la langue anglaise représente le médium d'enseignement majoritaire (environ 80% du temps d'enseignement). Ce cursus, introduit en septembre 2009, répond aux besoins d'élèves anglophones issus des pays ITER qui sont inscrits à l'EIPACA vers 12/14 ans et pour lesquels un enseignement à parité français/anglais constituerait une difficulté certaine pour la poursuite de leur scolarité et leur préparation du Diplôme national du brevet.

Cet enseignement européen est conçu comme un élément de diversification de l'offre pédagogique puisqu'il se développe en complémentarité et en interaction avec le dispositif pédagogique bilingue développé depuis la création de l'École internationale. Cette ouverture permet par ailleurs à l'École internationale de bénéficier de ressources que lui offre son appartenance au réseau des écoles européennes (échanges et mutualisation au bénéfice des élèves et des enseignants).

L'organisation pédagogique est conforme aux principes généraux de l'enseignement européen repris dans la charte des écoles européennes. L'École Internationale a développé un partenariat étroit avec les Écoles européennes sur tous les sujets liés aux caractéristiques pédagogiques et éducatives propres à l'enseignement européen.

L'ouverture de cet enseignement s'est faite progressivement et conformément aux procédures des Ecoles Européennes : septembre 2009 ouverture des classes du niveau collège, septembre 2010 ouverture de la classe de S5 (équivalent de la classe de 2<sup>nd</sup>e dans le système éducatif français), septembre 2011 ouverture de la classe de S6 (équivalent de la classe de 1<sup>ère</sup> dans le système éducatif français). Un audit de fonctionnement a été mené par deux inspecteurs



de l'enseignement européen en octobre 2011. Il permettra au Conseil supérieur de se prononcer sur l'ouverture de la S7. **L'Ecole Internationale de Manosque deviendrait ainsi, au printemps 2013, le premier établissement français à présenter des élèves aux épreuves du baccalauréat européen.**

Pour plus d'informations sur les Ecoles Européennes : <http://www.eursc.eu/>

**Compte tenu de la spécificité du public accueilli et des missions de l'école, les élèves bénéficient d'un accompagnement personnalisé conçu avec la plus grande attention afin de répondre au plus près aux besoins identifiés avec réactivité et souplesse, lors de l'évaluation diagnostique de début d'année, en langues, littérature et mathématiques (pédagogie adaptée en classe et modules spécifiques pour l'immersion). Cette flexibilité associée à la garantie d'un parcours scolaire cohérent quelque soit l'origine et le futur scolaire et universitaire de nos élèves sont au cœur des pratiques et de la philosophie d'action.**

### **Exemples concrets d'articulation et d'harmonisation pédagogique dans le 2<sup>nd</sup> degré**

A titre d'exemple, en section linguistique anglaise, un travail de comparaison des contenus d'enseignement en mathématiques mené par les professeurs de l'école en liaison avec les corps d'inspection, a mis en évidence que trois notions abordées dans le système scolaire britannique en classe de troisième ne relevaient pas du programme français. Ces trois notions étant enseignées dans le programme européen, un alignement de cours a permis la participation des élèves de l'enseignement international aux cours de mathématiques de la classe de S4 (équivalent de la classe de troisième au sein de l'enseignement européen) lorsque ces notions ont été abordées. Plus encore, cette adaptation des contenus d'enseignement autorisera les élèves de l'enseignement international à présenter, en fin de seconde, les certifications britanniques (IGCSE) en ayant abordé tous les points du programme de cette certification.

Autre exemple, l'Ecole produit une version anglaise des épreuves d'ASSR 1 et 2 qui permet aux élèves anglophones du cursus d'enseignement européen d'obtenir les attestations. Une traduction partielle en japonais de l'ASSR 1 a également été proposée. Cette année encore, l'école devrait recevoir, bien en amont des épreuves, les fichiers qui permettront un montage des tests dans des versions multilingues, en fonction des besoins des élèves. Les professeurs de l'école assureront les traductions nécessaires et le matériel pourra être utilisé par d'autres établissements.



Les programmes scolaires sont disponibles sur le site Internet de l'Ecole :  
<http://www.ecole-internationale.ac-aix-marseille.fr>

# Les diplômes et certifications

L'organisation pédagogique est adaptée aux diplômes et certifications à options internationales préparées. Ainsi au sein des sections internationales anglaise, espagnole, japonaise et italienne, les cours de "langue et littérature", "histoire-géographie" et "mathématiques" sont dispensés en langue de section. Dans la section linguistique chinoise, seuls les cours de langue et littérature et de mathématiques sont assurés en chinois, l'histoire-géographie étant enseignée en français. Pour la section linguistique allemande, l'enseignement la SVT a été choisi comme enseignement scientifique en langue de section et constitue la deuxième discipline non linguistique

La prise en compte de la mobilité internationale des élèves est une priorité au sein de l'Ecole Internationale. Les élèves sont ainsi préparés à des diplômes et certification internationalement reconnus :

## **Le Diplôme National du Brevet (DNB) à Option Internationale**

L'Ecole Internationale Provence-Alpes-Côte d'Azur prépare ses élèves au Diplôme National du Brevet (DNB) à Option Internationale. A titre d'exemple, 19 élèves se présenteront aux épreuves de la session 2012 du DNB avec Option Internationale (14 en section anglaise, 4 en section allemande et 1 en section italienne). Ces élèves subiront en fin d'année 4 épreuves écrites :

<b>Epreuves</b>	<b>Langue du sujet et d'expression</b>
Histoire-Géographie	Langue de section (anglais, allemand, italien)
Langue et Littérature	Langue de section (anglais, allemand, italien)
Mathématiques	Langue de section (anglais, allemand, italien)
Français	Langue française

Les élèves de l'enseignement européen ne seront pas concernés par ces épreuves ; cette certification n'étant pas prévue par la charte de l'enseignement européen.

## **Le Baccalauréat à Option Internationale**

Pour la session du Baccalauréat 2010, la Direction Générale de l'Enseignement Scolaire (DGESCO) a validé l'adaptation des épreuves du Baccalauréat aux spécificités de l'Ecole Internationale. Cet aménagement, qui concerne l'épreuve de mathématiques a permis aux élèves de l'Ecole Internationale de disposer du sujet de l'épreuve de « droit commun » de mathématiques libellé dans leur langue de section et de pouvoir composer dans leur langue de section.

En 2010 l'école internationale connaissait sa toute première session du baccalauréat et présentait pour la première année des élèves au Baccalauréat à Option Internationale. Quatre élèves étaient inscrits dans l'option britannique, trois au titre de la série ES et un au titre de la série S. **Deux élèves étaient inscrits dans l'option chinoise au titre de la série S et ont été les premières en France à obtenir ce diplôme.** Le taux de réussite était de 100%. Les résultats à la session 2011 du baccalauréat furent de nouveau très satisfaisants et encourageants puisque tous les élèves ont obtenus le baccalauréat OIB avec une mention.

Les épreuves de la session 2012 du baccalauréat OIB à l'Ecole Internationale Provence-Alpes-Côte d'Azur se dérouleront selon le schéma suivant :

Baccalauréat série S	anglais		allemand	
Liste des épreuves obligatoires	langue du sujet	langue d'expression	langue du sujet	langue d'expression
Français (épreuve écrite anticipée)	français	français	français	français
Français (épreuve orale anticipée)				
TPE (travaux personnels encadrés) (épreuve anticipée)				
Mathématiques (spécialité ou non)	<b>anglais</b>	<b>anglais</b>	<b>français</b>	<b>français</b>
Physique-chimie (spécialité ou non)	français	français	français	français
Sciences de la vie et de la Terre (spécialité ou non)			français*	français*
Histoire et géographie OIB (épreuve écrite)	<b>anglais</b>	<b>anglais</b>	<b>allemand</b>	<b>allemand</b>
Histoire et géographie OIB (épreuve orale)				
Langue et Littérature OIB (épreuve écrite)				
Langue et Littérature OIB (épreuve orale)				
Langue vivante 2 (LV2)	<b>LV2</b>	<b>LV2</b>	<b>LV2</b>	<b>LV2</b>
Philosophie	français	français	français	français
Éducation physique et sportive				

\* Pour cette année uniquement

Baccalauréat série ES	anglais	
Liste des épreuves obligatoires	langue du sujet	langue d'expression
Français (épreuve écrite anticipée)	français	français
Français (épreuve orale anticipée)		
Enseignement scientifique (épreuve anticipée)		
TPE (travaux personnels encadrés)		
Histoire et géographie OIB (épreuve écrite)	<i>anglais</i>	<i>anglais</i>
Histoire et géographie OIB (épreuve orale)		
Mathématiques	<i>anglais</i>	<i>anglais</i>
Sciences économiques et sociales (SES) (spécialité ou non)	français	français
Langue et Littérature OIB (épreuve écrite)	<i>anglais</i>	<i>anglais</i>
Langue et Littérature OIB (épreuve orale)		
Langue vivante 2 (LV2) (spécialité ou non)	<i>LV2</i>	<i>LV2</i>
Philosophie	français	français
Éducation physique et sportive		

Reconnu internationalement et par les plus grandes universités et institutions d'enseignement supérieur, le Baccalauréat avec option internationale permet de faciliter la mobilité internationale de nos élèves.

### Les certifications facultatives

L'Ecole internationale propose aux élèves de passer des certifications facultatives destinées à attester d'un niveau acquis en langue ou de leur niveau d'étude. Les élèves peuvent ainsi être préparés aux épreuves du Diplôme d'Etudes en Langue Française (DEL F), du Diplôme Approfondi de Langue Française (DALF), du Deutsches Sprachdiplom der KMK (Kultusministerkonferenz, certification de langue allemande), du First Certificate of Cambridge ou de l'IGCSE Britannique (International General Certificate of Secondary Education). A la suite d'une procédure d'agrément, l'Ecole internationale vient de recevoir l'habilitation pour devenir centre d'examen Edexcel. Les élèves de l'école auront donc la possibilité de passer les IGCSEs sur le site de l'école.



# Le Plan d'Action

Au sein de l'école de nombreuses actions, inscrites dans le Plan d'Action, sont conduites tout au long de l'année scolaire et s'inscrivent directement dans la mise en œuvre du **Projet d'Etablissement** ou Plan Stratégique dont les grands axes sont destinés à répondre aux multiples attentes, à la cohérence des parcours scolaires, à la mobilité internationale scolaire et universitaire, à la maîtrise et à l'acquisition des connaissances et compétences des plus fondamentales aux plus complexes (langues et humanités, culture scientifique et technique, formation et épanouissement de l'individu responsable) :

## Les axes prioritaires

- **Axe 1 : Adapter la pédagogie en fonction du public accueilli, la question du bilinguisme/multilinguisme et de l'interculturalité,**
- **Axe 2 : Favoriser la réussite de tous les élèves, la certification et la mobilité internationale incluant le retour dans le pays d'origine,**
- **Axe 3 : Ouvrir l'établissement à son environnement local et à l'international.**

Compte tenu de la diversité des publics scolaires accueillis à l'Ecole Internationale - qui scolarise de la maternelle au lycée des élèves issus de nombreuses nationalités, ayant des langues maternelles différentes et des références culturelles diverses - ces actions concourent à leur formation tout en valorisant la pluralité des cultures et en concevant cette diversité comme un élément fondamental de l'identité de l'établissement.

L'Ecole Internationale s'appuie dans le développement de son projet pédagogique sur la richesse des interactions entre individus dont elle tire partie à l'occasion de rencontres artistiques, culturelles et sportives.

## Une politique culturelle dynamique

Afin de favoriser l'expression et la reconnaissance des cultures et des langues représentées, de nombreuses manifestations sont programmées pour permettre à tous les élèves et enseignants de partager entre eux des aspects culturels ou historiques illustrant les pays d'origine. Si ces manifestations correspondent à des dispositifs précis d'apprentissage et permettent d'appliquer des principes de pédagogie différenciée elles permettent également de faire connaître et partager les cultures, elles sont souvent l'occasion de se faire côtoyer les cultures et d'affirmer cette diversité de l'Ecole Internationale. L'objectif poursuivi est de faire émerger un sentiment d'appartenance à une même communauté éducative par la collaboration de tous les élèves quel que soit l'âge, la section linguistique, l'origine et langue maternelle, d'agir sur la motivation et la confiance en soi, de donner le goût d'apprendre et de la curiosité non seulement à l'école mais en dehors de l'école et même tout au long de la vie.

## Une ouverture au monde et des partenaires internationaux solides

L'École Internationale s'est concentrée sur la constitution de partenariats et d'appariements. Un partenariat a été développé avec le Collège Massenet à Marseille pour mutualiser les travaux portant sur l'innovation pédagogique et l'accueil d'élèves nouvellement arrivés en France. Des appariements ont été établis avec des établissements de Bombay (« Mumbai », Inde), Wuhan et Peikin (Chine), Culham (Angleterre) et Moscou (Russie), un projet avec l'Allemagne aboutira certainement à un appariement avec Hanovre.



## La communauté scolaire

### Les élèves - Vie de l'élève

L'École internationale Provence-Alpes-Côte d'Azur est ouverte en priorité aux enfants des personnels relevant du programme ITER. Dans l'objectif d'assurer la mixité sociale et culturelle, un certain nombre de places sont attribuées chaque année à des élèves de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur non ayants droit ITER. Le nombre de places est fonction de la capacité d'accueil de l'École, de la classe, de la section linguistique, des ressources disponibles et du nombre d'élèves ayants droit ITER à scolariser chaque année. Le nombre de places réservées à ces élèves est fixé par l'Inspecteur d'Académie des Alpes de Haute-Provence, après consultation de la direction de l'école et de la ville de Manosque pour le premier degré.

L'Internat de 50 places (25 garçons et 25 filles), permet d'ouvrir l'École Internationale à des lycéens issus de toute la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Le pôle Restauration bénéficie à tous les élèves (1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré) et aux personnels. Ce restaurant est autonome et l'ensemble des repas sont produits sur place. La Restauration scolaire de l'École Internationale est conçue pour être un outil supplémentaire au service du projet éducatif de l'école internationale caractérisé par l'inter culturalité. Dans l'esprit de préparer des menus diversifiés et une cuisine internationale, des préparations culinaires diverses, issues des différentes cultures représentées et correspondantes aux goûts et habitudes alimentaires des élèves, sont quotidiennement proposées. L'effort est porté sur la qualité de la prestation en proposant une offre multi choix. **Le restaurant scolaire participe pleinement en cela à la réalisation du projet**

**pédagogique et éducatif spécifique de l'école. L'Ecole propose notamment des plats asiatiques et indiens (quelques exemples issus de menus : steak à la japonaise, brochette thaï, longe de porc au curry, ...). Les autres plats sont des plats traditionnels français et/ou méditerranéens afin de promouvoir et faire connaître notre culture auprès de nos élèves étrangers (autres exemples : salade provençale, purée à l'huile d'olive, gratins de courgettes ....).**

Les produits proposés sont des produits frais en conformité avec la politique de l'Ecole et les recommandations de la Région.

Les produits sont travaillés sur place :

Un service de garderie permet à l'École internationale de proposer aux parents d'élèves du premier degré (maternelle et élémentaire) un service d'accueil périscolaire. Cet accueil périscolaire est assuré le matin de 7h30 à 8h15 et le soir de 16h40 à 18h15. Les élèves bénéficiant de ce service, piloté par la Mairie de Manosque en collaboration avec l'école, sont accueillis dans deux salles prévues à cet effet et peuvent pratiquer des activités artistiques et ludiques ainsi que de plein air dans la cour de récréation du pôle concerné lorsque les conditions météorologiques y sont favorables.

### **Les enseignants**

**L'École internationale emploie actuellement 86 enseignants dont 31 exercent dans le 1<sup>er</sup> degré et 55 dans le 2<sup>nd</sup> degré. Cette équipe pédagogique dont le profil répond aux exigences en termes de qualifications et de critères culturels et linguistiques permet la prise en compte des spécificités de notre structure scolaire. Les enseignants sont issus de 16 nationalités différentes ce qui permet également le maintien d'un contact structurant avec la langue et la culture d'origine des élèves. La connaissance fine des contenus, méthodes et philosophies à l'œuvre dans les différents pays représentés constitue une source d'inspiration essentielle au syncrétisme pédagogique et éducatif recherché.**

### **Les parents d'élèves**

A l'instar de tous les établissements publics français, les parents d'élèves sont représentés par les parents élus en début d'année et qui sont membres des instances participatives de l'Ecole Internationale.

Les parents des élèves de l'école ont également créé l'association « Inter Parents Manosque » (IPM). A ne pas confondre avec les représentants des parents d'élèves (qui sont élus), cette association a pour mission d'organiser et d'animer diverses manifestations, d'accueillir et aider les parents d'élèves. Par ses multiples activités l'association IPM contribue à faire de l'EIPACA un lieu d'enrichissement culturel et d'échanges dans un environnement international.

Pour plus d'information : <http://www.ipmo4.fr/>



# Une organisation administrative adaptée

L'Ecole Internationale Provence-Alpes-Côte d'Azur est un établissement public unique en France dont le fonctionnement administratif et pédagogique est fondé sur les pratiques en vigueur dans l'Education Nationale française.

L'Ecole internationale est dirigée par un Directeur, nommé par le Ministre qui est à la fois représentant de l'Etat et l'organe exécutif du Conseil d'Administration.

Les fonctions de l'établissement sont :

- la fonction d'accueil : fonctionnalité des locaux de travail...
- la fonction d'organisation pédagogique et de la vie scolaire et vie de l'élève : structure pédagogique, organisation de la vie scolaire, accueil des nouveaux élèves, demi-pension, internat...
- la fonction d'enseignement : qualité et efficacité de l'enseignement, prise en compte de la diversité et des niveaux des élèves...
- La fonction éducative et culturelle : activités culturelles, BCDI, FSE, délégués des élèves...
- la fonction de gestion pédagogique : ressources humaines ; gestion financière et matérielle...
- la fonction de relation avec l'environnement : communication et relation avec les parents, les autres établissements, les autorités académiques, les collectivités territoriales...
- la fonction d'insertion : aide à l'insertion scolaire et l'orientation, suivi des élèves...
- la fonction d'évaluation : évaluation du travail des élèves, de l'enseignement dispensé, des pratiques pédagogiques, des résultats...

En France, les bâtiments scolaires relèvent des collectivités territoriales : celles-ci ont en charge le fonctionnement, l'équipement, la construction, la reconstruction et l'extension et les grosses réparations des lycées (Région), collèges (Département) et écoles (Commune). L'Ecole Internationale regroupe une école primaire (maternelle et élémentaire) et deux EPLE (Etablissement Public Locaux d'Enseignement) que sont le lycée international et le collège international. Ces EPLE sont des personnes morales de droit public dotées une autonomie administrative, financière et pédagogique.

Sur cette base, l'Etat et les collectivités territoriales se sont réparties la charge financière liée à la création et au fonctionnement de l'Ecole Internationale notamment dans le cadre de conventions. Les 3 collectivités parties prenantes sont la Région Provence Alpes Côte d'Azur, Département des Alpes de Haute Provence et Commune de Manosque. La Région Provence Alpes Cote d'Azur a pris en charge la construction et l'équipement de la cité scolaire et la responsabilité de la gestion de l'ensemble. Des conventions de gestion organisent les participations et les prises en charges financières.



## **Les instances de gouvernance :**

L'Ecole dispose de plusieurs instances de concertations nécessaires à son fonctionnement. Outre les instances communes à tous les établissements scolaires publics (Conseil d'Ecole, Conseil d'administration du Collège, Conseil d'Administration du Lycée), un Conseil International d'orientation se réunit deux fois par an. Cette instance de gouvernance, instaurée depuis la rentrée 2007 et présidée par Monsieur le Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille, permet à l'ensemble des parties prenantes qui ont à connaître du fonctionnement de l'école de se concerter pour faire le bilan des actions conduites et étudier les différents aspects de développement de la structure. Les CIO rassemblent ainsi les représentants des autorités de l'Education Nationale en la personne de Monsieur le Recteur, Monsieur l'IA-DSDEN des Alpes-de-Haute-Provence et des chefs de service du Rectorat de l'académie d'Aix-Marseille, la Préfecture, les élus ou représentants des collectivités territoriales, Monsieur le Directeur de l'Ecole Internationale, ses adjoints et des personnels administratifs et enseignants, Monsieur le Directeur d'ITER Organization et ses collaborateurs, les membres des délégations des pays signataires de l'accord ITER et les représentants des parents d'élèves.

L'Ecole Internationale, disposant d'un cursus d'enseignement européen intégré dès le niveau collège, compte également un « Comité consultatif de l'enseignement européen » composé du Directeur de l'Ecole Internationale, du coordonnateur de l'enseignement européen, des corps d'inspection (IEN et IA-IPR), de représentants des parents, de représentants des enseignants et de représentants des élèves concernés a été installé. Il permet d'envisager les perspectives d'évolution, de répondre aux questions que se posent les élèves, les parents d'élèves et les enseignants ainsi qu'aux questions diverses posées en fin de séance. Ce comité consultatif est habilité à examiner toutes les questions concernant spécifiquement les classes d'enseignement européen, avant que celles-ci soient examinées dans les autres instances de gouvernance de l'école.

## **Une communication dynamique :**

**L'école internationale développe ainsi une politique de communication dynamique fondée sur la concertation et l'écoute. Un soin tout particulier est pris pour sensibiliser et informer les parents d'élèves qu'ils soient déjà membres de la communauté scolaire ou candidats à le devenir lorsqu'ils sollicitent l'inscription de leurs enfants.**

Ce dispositif inclut de nombreuses rencontres et explicitations de l'offre et des démarches pédagogiques de l'école (entretiens individuels avec les familles, réunion sur le choix des langues vivantes, présentation de rentrée, évaluation diagnostique avec rapport aux familles dans la perspective de constitution de groupes de soutien, bilan à mi-semester avec entretien école/famille initiés par l'équipe pédagogique en cas de difficulté pour un élève ou par la famille, disponibilité constante des enseignants sur simple sollicitation des familles, conseils de classes, rencontres parents/professeurs du début de l'année civile, tables rondes de l'orientation, atelier pédagogique dans le 1<sup>er</sup> degré...).

Ce dispositif est complété par un accès permanent à une information explicite sur les actions conduites, les contenus, les démarches d'enseignement développés au sein de l'école à partir du cahier de texte en ligne (l'application Pronote) et de l'agenda en ligne et du site Internet disposant notamment d'un espace multilingue développé et alimenté par les personnels de l'école : <http://www.ecole-internationale.ac-aix-marseille.fr/webphp/ei/>



## Les locaux de l'Ecole Internationale

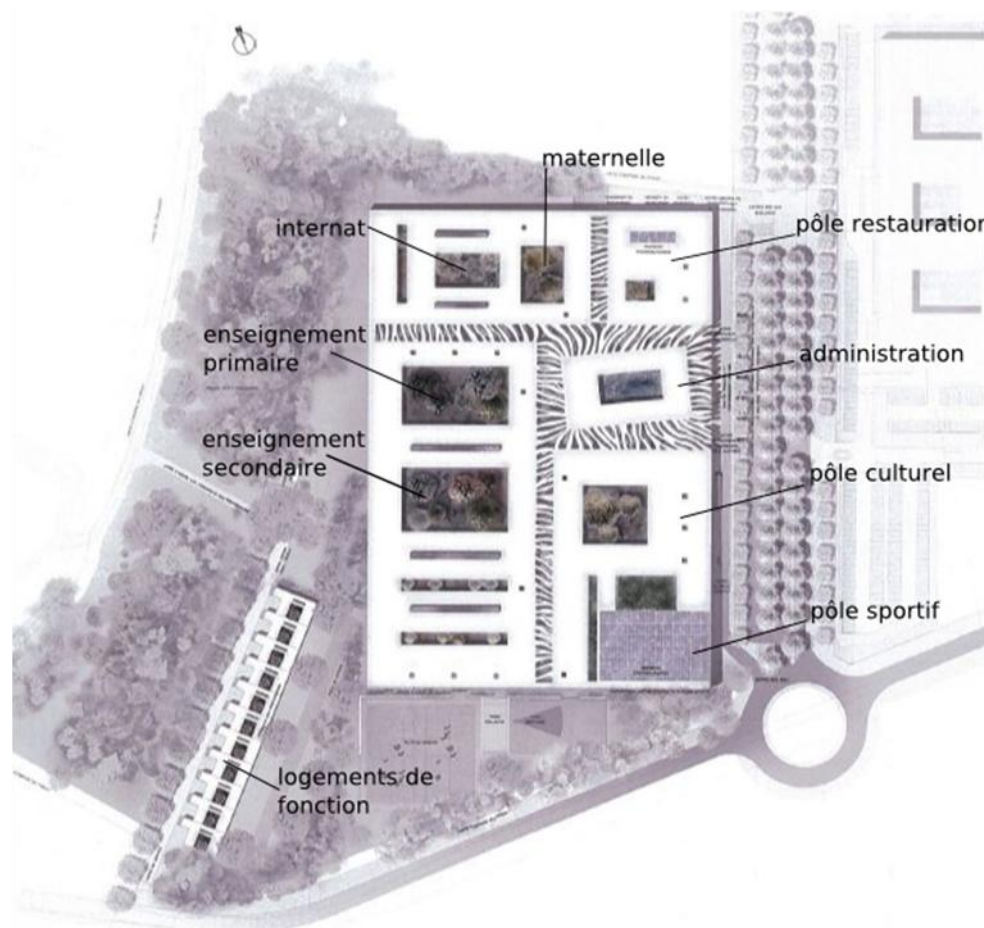
Son projet architectural répond clairement aux besoins spécifiques l'Ecole Internationale qui devrait accueillir à terme plus de 1000 élèves, de 3 à 18 ans, issus de plus de 30 nationalités différentes et dont les filières pédagogiques couvriront tous les niveaux de l'enseignement scolaire (maternelle, élémentaire, collège, lycée). Outre sa mission d'accueil des enfants des collaborateurs ITER, l'école s'ouvre également à la population locale et régionale en accueillant des élèves du bassin de vie de Manosque et plus largement de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

L'Ecole Internationale permet ainsi un enrichissement pédagogique et culturel du territoire.

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui a assuré le financement et la maîtrise d'ouvrage des travaux, a privilégié pour la construction de cette école une approche basée sur une démarche de qualité environnementale exemplaire et a voulu que son architecture soit en harmonie avec son site d'accueil afin que chaque enfant y ayant cheminé emporte avec lui le meilleur de notre région.

Construite sur un terrain de 7 ha avec un développement du bâti entièrement à rez-de-chaussée le projet s'inscrit dans un volume unitaire rectangulaire d'environ 140 m par 190m, soit une surface au sol de 26600 m<sup>2</sup>.

Chaque entité du programme est adaptée au public accueilli (maternelle, élémentaire, collège, lycée) et selon son rôle (administration, restauration, internat, CDI, Pôle culturel, pôle sportif).



La conception novatrice, l'aptitude à répondre aux besoins, la durabilité et la sécurité des locaux ont été reconnues par l'OCDE/CELE (Organisation de Coopération et de Développement Économiques /Centre pour des Environnements Pédagogiques Efficaces) dans le cadre du "4ème Florilège des établissements d'enseignement de l'OCDE/CELE". 166 candidatures d'établissements provenant de 33 pays ont été étudiées par le Jury. L'Ecole Internationale fait partie des 60 établissements des pays de l'OCDE retenus par ce jury d'expert qui a ainsi reconnu que la conception, l'utilisation et la gestion des bâtiments et des terrains contribuent à la qualité de l'enseignement qui y est dispensé.

L'établissement, véritable centre de formation, est le théâtre de nombreuses rencontres (séminaires, colloques, réunions) académiques et régionales, nationales et internationales.

### Les ressources pédagogiques et les équipements numériques

L'Ecole Internationale Provence-Alpes-Côte d'Azur dispose d'un fonds pédagogique international varié :

- **Manuels scolaires : 1800 manuels scolaires** dans l'ensemble des langues de sections et des matières dispensées.

- **Ressources en ligne** : Correlyce, European School Learning Gateway , Médiapart.

Correlyce est un catalogue web ouvert et structuré de ressources numériques éducatives telles que «LeSite.tv », « Les jalons pour l'histoire du temps présent de l'INA », les archives du journal « Le Monde », les encyclopédies et atlas « Larousse » et « Hachette », les dictionnaires Larousse Multidico et Multilingue. 2001-2012 : Abonnement à 20 autres ressources en ligne dans les langues présentes à l'école et pour diverses disciplines.

- **Un Fonds documentaire riche, varié, international et multiculturel** : 3 Encyclopédies en français et espagnol ,300 ouvrages documentaires, 400 romans, 300 BD, 100 mangas, 50 albums jeunesse et 30 DVD pédagogiques et éducatifs, 25 Abonnements et magazines dans toutes les langues de section l'école pour collège et lycée. Le fonds jeunesse est l'axe privilégié cette année pour le développement de la BCDI (documentaires et albums dans les langues de l'école) pour la maternelle et le primaire.

- **Des contributions volontaires au fonds documentaire par des particuliers et institutions (ambassades)** : 300 romans, mangas, BD, albums et documentaires, en français, anglais, allemand, italien, chinois, japonais, coréen.

- **60 Dictionnaires bilingues** : français, anglais, chinois, allemand, espagnol, italien.

- **Ressources sur l'orientation** : 1 dictionnaire des métiers, 2 dossiers sur le travail, 10 dossiers sur les études supérieures, classes préparatoires et grandes écoles, 20 dossiers sur les métiers.

## L'établissement mène une politique active d'éducation aux médias et aux nouvelles technologies pour un usage responsable du numérique.

Les Technologies de l'Information et de la Communication (TICE) sont fortement développées au sein de l'Ecole Internationale. Le Comité TICE, qui rassemble personnels de Direction, COTICE, Informaticien, Chargé de Communication, STIL et enseignants, permet le déploiement et l'utilisation de nombreux applicatifs.

GLPI, gestion du parc informatique (inventaire et déclaration des pannes en ligne)	Applicatifs fournis par le Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
Correlyce, catalogue ouvert de ressources éditoriales en ligne pour les lycées de la Région PACA	
IACA, logiciel de paramétrage des comptes d'utilisateurs du réseau	Applicatifs fournis par l'Education Nationale française
GIBII, Gestion Informatisée du Brevet Informatique et Internet (validation du Bzi)	
Pronote, logiciel de gestion de vie scolaire dans les collèges et les lycées (vie scolaire, notes)	
ASSR, Certification sanctionnant les connaissances élémentaires en sécurité routière	
<b>Site Internet comprenant :</b> - un espace disciplinaire et de ressources (programmes développés par l'école, informations courantes...), - un espace multilingue, développé par l'établissement, dédié aux sections linguistiques et à l'apprentissage des langues, - un agenda à entrées multiples qui permet à tous les membres de la communauté scolaire d'accéder à des informations calendaires ciblées (parents d'élèves, enseignants, personnels administratifs, personnels de direction, agents des collectivités territoriales), - un espace collaboratif (solution E-learning), - une application de Gestion et de réservation des salles.	
Web classeur, espace numérique de travail consacré à l'orientation	
Pronote logiciel de gestion des notes, absences et cahier de texte	Applicatif acheté par l'établissement

Le dispositif pédagogique bilingue s'appuie sur les programmes de l'Education nationale complétés par des contenus et approches pédagogiques inspirés des systèmes éducatifs des pays signataires de l'accord ITER. **Afin de procéder à cette articulation, les enseignants sont amenés à élaborer et produire leur matériel pédagogique. Les équipements TICE, dont l'établissement est pourvu, facilitent la combinaison sur un seul support de contenus pédagogique issus de différentes ressources (manuels scolaires, ouvrages, ressources en ligne...).**

Matériel	Ordinateurs et écrans	Imprimantes laser	Imprimantes jet d'encre	Scanners	Vidéoprojecteurs	Tableaux Blancs Interactifs
Quantité	275	31	6	8	63	51